

**PUCA**

**Appel à contributions**

**La crise sanitaire, la ville et l'habitat : questions pour la recherche**

**Lettre d'intention**

**Titre :**

**« L'espace public à l'épreuve de la crise sanitaire : le développement de l'agriculture urbaine et de jardins collectifs face à la pandémie de Covid-19 »**

**Anthony TCHEKEMIAN**

Maître de conférences en Géographie et Aménagement du territoire (CNU 23-24)

Université de la Polynésie Française

UMR 241 Ecosystèmes Insulaires Océaniques

[anthony.tchekemian@upf.pf](mailto:anthony.tchekemian@upf.pf)

## Résumé :

### 1. Le localisme comme protection publique

Tandis que la pandémie de coronavirus perdure, nous pensons faire face à un phénomène « nouveau », à l'ampleur jamais égalée, annonciateur de la fin des temps, puisqu'inconnu, non anticipé, brutal, à la propagation rapide, aux effets dévastateurs et perturbateurs. D'ailleurs, le mot-valise de « crise » est associé à celle du coronavirus tout comme à ses effets collatéraux, que ce soit dans le domaine sanitaire, économique et financier, social voire politique<sup>1</sup>. La gestion de cette crise – caractérisée par l'arrêt brutal des activités de production et d'acheminement, la fermeture des frontières nationales, l'interruption du trafic aérien et le confinement de milliards de personnes – est une première dans l'histoire de l'humanité et marque un tournant en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Selon les économistes, la crise sanitaire actuelle amplifie de manière inédite les risques de pénuries inhérents au fonctionnement des chaînes de valeur mondiales qui se sont déployées au cours des dernières décennies. Ainsi, cette crise sanitaire nous interroge sur la capacité de nos systèmes de production, notamment agricoles et industriels, à faire face à de tels événements révélateurs de notre résilience. Par les mesures de protection, mises en place à l'échelon étatique (fermeture des frontières, arrêt des échanges internationaux, mesures de confinement...), la crise liée à la covid-19 incite à un « retour au local ».

### 2. Contre les crises, le retour à la terre ?

Pour autant, ce type de questionnement ne reviendrait-il pas à chaque fois qu'une crise survient, comme une réponse aux angoisses du temps : angoisses industrielles et économiques au XIX<sup>e</sup> siècle ; angoisses liées à l'exode rural et à l'urbanisation galopante au XIX<sup>e</sup> siècle ; angoisses militaire, politique et civilisationnelle<sup>2</sup> liées à la défaite de 1940 ; angoisses des années soixante, liées à la bombe atomique et à la guerre du Vietnam avec le mouvement hippie, puis aux excès de la société de consommation avec l'idée qu'elle aliène l'humanité ; angoisses liées à la crise bancaire et financière de la fin de l'été 2008. A chacune de ces angoisses nous opposons le « retour à la terre », comme moyen permettant de retrouver un lien identitaire, en renouant avec une nature plus authentique... Et de nos jours,

---

<sup>1</sup> Il n'est qu'à citer l'accord historique conclue par les Chefs d'Etat et de gouvernements européens, en juillet 2020, prévoyant la création d'un plan de soutien à leurs économies frappées par la crise sanitaire du coronavirus : un fonds de 750 milliards d'euros, « financé pour la première fois par un emprunt commun, ainsi que sur un budget pour la période 2021-2027 de 1 074 milliards d'euros » (selon Emmanuel Macron, sur *Twitter*).

<sup>2</sup> En France, la défaite militaire de 1940 a marqué la fin de la troisième République et a constitué un traumatisme dans la mémoire nationale (ALARY, 2013), réactivant le souvenir de la débâcle de 1870, pour reprendre le titre d'un roman d'Emile ZOLA (1892), relatant l'issue de la guerre contre la Prusse.

face aux nombreuses catastrophes environnementales (pollutions des sols, des mers et de l'air, déforestation, dérèglement climatique...), une angoisse écologique s'ajoute. Là encore, la solution proposée serait de revenir à une façon de produire, de consommer plus traditionnelle, plus locale, plus terre-à-terre. Ces propos sont à relativiser en donnant de la profondeur aux nôtres, c'est-à-dire en sortant du présentisme.

En outre, qu'ils s'agissent de parcs publics sous l'ère industrielle, de jardins ouvriers du XIXe au XXe siècle, ou les jardins d'insertion des années quatre-vingt, aux jardins partagés des années quatre-vingt-dix, il demeure en réponse le rapport de l'urbain à la nature, et l'idée de ne pas couper le cordon ombilical entre l'homme et la nature (cf. programmes des candidats écologistes : il faut répondre au béton et au ciment par des arbres afin que les enfants voient la nature). Or, les discours actuels qui proposent de renouer avec le local, comme réponse à la crise globale, ne sont pas nouveaux : il mérite donc d'être déconstruit, analysé, et inscrit dans le temps. Ce court aspect historique, en tant que suggestion des réponses passées adéquates, peut alors être agrémenté par d'autres références, parfois contradictoires, mais finalement questionnantes.

### **3. Les apports de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs dans l'espace public**

Face à la crise sanitaire, les maraichers français se sont ainsi organisés, en créant davantage de circuits courts, désignés par l'anglicisme « drive », qui se traduit par « services au volant ». Ils proposent aux consommateurs leurs productions, dans des cagettes, sur des points retraités (locaux d'association, parkings...), et effectuent même des livraisons à domicile. Un élan de solidarité entre les agriculteurs et les particuliers s'est développé : il n'est qu'à voir l'abondante main-d'œuvre ayant rejoint « la grande armée de l'agriculture française » en vue des récoltes. Des réponses adoptées par des groupes d'entraide locaux – associations de quartier, d'agriculteurs ou de citoyens – peuvent aussi constituer des sources d'inspiration. Mises en place pendant la période de confinement, ces initiatives ont tenté de répondre aux attentes des populations, notamment urbaines, et en particulier des personnes défavorisées ; ces démarches revendiquent la protection des individus plutôt que la quête du profit. La biodiversité, au fondement de l'environnement, se joue aussi en ville.

En agglomération, le développement des jardins collectifs par l'ensemble des acteurs locaux et régionaux permettrait, par exemple, aux plus fragilisés d'accéder à suffisamment de produits agricoles de qualité, abordables et nutritifs. Cette forme d'agriculture durable pourrait, en outre, avoir des vertus sociales. Elle responsabiliserait les exploitants individuels quant à leur impact environnemental et foncier : ceux-ci deviendraient acteurs de leur alimentation, comme du paysage dans lequel ils évoluent, même si l'on peut douter d'une contractualisation entre les

fermes et les firmes. La société civile pourrait chercher à assurer son socle au moyen du travail du sol, par-delà les jeux de l'économie concurrentielle (réseaux d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), vente directe, jardin pédagogique...). Toutes ces conceptions réactiveraient alors un imaginaire agrarien profondément ancré dans le « roman national ». L'exaltation des travaux des champs en dépit de leur dureté, s'inscrit en effet dans le patrimoine français.

### **En conclusion : les réponses face aux crises révèlent davantage de continuité que de discontinuité**

Nous montrerons, en mobilisant les récits historiques et actuels, que l'agriculture, notamment par les jardins partagés, incarnerait, au regard des récentes crises survenues, des valeurs ancrées dans une tradition nationale un éternel recommencement. Aujourd'hui, des acteurs présentent le local, notamment en ville, comme une réponse à la crise sanitaire.

De plus, les jardins collectifs participent au développement et à l'aménagement des territoires urbains. Ils contribuent à leur valorisation par la mise en réseau d'acteurs territoriaux (collectivités territoriales, entreprises, associations, habitants), et à la découverte du potentiel de l'approvisionnement de proximité, « ce qui contribue à la restauration d'une relation entre ville et campagne en tant que lien social entre le monde urbain et le monde agricole » CARDOSO, DONADIEU (2013 : 48)<sup>3</sup>. Les jardins collectifs peuvent, en outre, être assimilés à des « tiers lieux » (OLDENBURG, 1989)<sup>4</sup>. Dans les discours des personnes rencontrées (entretiens semi-directifs), les jardins collectifs représentent en effet des lieux hybrides qui se situent entre l'espace public et l'espace privé, et entre la sphère collective et individuelle. Ces jardins permettent aux usagers de se rencontrer dans un cadre accessible, convivial et de favoriser les interactions sociales. Ce sont des lieux de socialisation et de sociabilisation<sup>5</sup>, des espaces publics propices aux échanges, aux partages des savoirs, en dehors du domicile et du travail.

**Mots-clés** : crises sanitaires ; espace publique ; agriculture ; local ; jardins collectifs.

---

<sup>3</sup> CARDOSO A. S., DONADIEU P., 2013, « Les sources utopistes de l'agriurbanisme. Quel héritage contemporain ? » dans Pierre DONADIEU (dir.), *L'agriurbanisation, rêves ou réalités ?*, Editopics, p. 48.

<sup>4</sup> Depuis sa première publication, il y a plus de trente ans, l'ouvrage de Ray OLDENBURG (1989), sur les tiers lieux, conserve toute sa pertinence sur les questions liées aux individus et aux territoires.

OLDENBURG R., 1989, *The Great Good Place. Cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the Day*. Ed. Paragon House, New York. 338 p.

<sup>5</sup> Socialiser quelqu'un consiste à l'intégrer dans la société par le biais du travail, de l'école, du sport, des loisirs. Sociabiliser revient à intégrer socialement un individu.